

Extraits du règlement 2026 : Course nature du 1^{er} Mai

1- Lieu, date et nature de la compétition

*Course pédestre de type nature : 73% de chemins naturels (empierrés et bois) et 27% de chemins goudrons.

*3 courses vallonnées sans grands dénivelés au programme : 8.5kms (solo et duo) et 18 kms.

Pour la course en duo, les deux partenaires seront liés par un lien qui ne pourra pas être rompu jusqu'à la fin de la course. Seul l'un des partenaires portera le dossard.

* Départs communs des 3 courses au stade à 9h30.

* Arrivées des 3 courses au stade.

***Parcours se déroulant entièrement sur la commune de Foissiat.**

2- Organisateur

L'épreuve est organisée par l'Association du Club des Supporters de Foissiat en collaboration avec le groupe de coureurs indépendants de Foissiat Bresse Running.

3- Conditions de participation

-L'évènement est ouvert à toutes les personnes, homme ou femme, des catégories cadets nés en 2010 jusqu'au master nés en 1991 et avant.

- la course de 18 kms est accessible à partir de la catégorie junior.

- la course de 8,5kms, en solo et en duo, est accessible à partir de la catégorie 'cadet'.

- Pour les coureurs licenciés : Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L-231-3 du Code du Sport, que les participants sont titulaires :

- D'une licence Athlé compétition, d'une licence Athlé Entreprise, d'une licence Athlé Running (Santé Loisirs option Running) ou d'un pass Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme devront impérativement joindre la photocopie de la licence ou du Pass Running 2024-2025.

- D'une licence sportive au sens de l'article L-131-6 du Code du Sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

- Pour les coureurs non licenciés ou les coureurs licenciés à une autre fédération, ils devront joindre au bulletin d'inscription un PPS (pass prévention santé).

4- Droits d'inscription

Les frais d'inscription individuel sont de :

- En ligne : 12€ pour les 8,5 kms (solo et duo) et 17€ pour les 18 kms.
- Sur place : 14 € pour les 8,5 kms (solo et duo) et 20€ pour les 17 kms.

Le tarif d'inscription comprend :

- Le chronométrage par puce
- Les ravitaillements
- Les nombreux lots de qualité pour les podiums
- Un lot souvenir : T Shit pour les 250 premiers inscrits

5- Clôture des inscriptions

Les clôtures des inscriptions :

- en ligne sont fixées au : 30 Avril 2025 à 12h00 pour les 2 courses.
- sur place sont fixées : le jour de la course jusqu'à 30 minutes avant le départ.

6- Dossards

Le retrait des dossards se fera au stade à partir de 8h avec une pièce d'identité. Le coureur doit porter visiblement, pendant la totalité de la course, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisation.

7- Annulation

L'organisation, se réservant le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou de survenance d'un événement susceptible de nuire à la sécurité et/ou à la santé des coureurs. Dans ce cas, les participants seront informés à l'adresse mail fournie lors de l'inscription. Si l'annulation nous est contrainte et forcée (en raison d'une pandémie), nous procédons au remboursement total.

8- Assurance

Le Club des Supporters est conformément à la loi, assurée en responsabilité civile professionnelle auprès de sa compagnie d'assurance Groupama. Cependant, ces garanties ne peuvent se substituer à l'assurance individuelle dont chaque participant doit être titulaire. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celles des préposés.

Chaque concurrent doit être obligatoirement être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais d'évacuation.

Le Club des Supporters déclare se donner l'obligation de moyen afin d'assurer la sécurité des participants.

9- Chronométrage

Le chronométrage sera assuré par un dispositif au dossard par la Société Altichrono.

10- Classements et récompenses

Les classements provisoires seront affichés sur le site d'arrivée.

Les classements seront consultables en ligne sur le site d' « aincourir » de la course.

Cadeaux sous forme de challenges, paniers garnis et coffrets bouteilles sont prévus pour les lauréats.

Au niveau des récompenses, le système de non-cumul sera pratiqué par l'organisateur.

Pour les 8,5 kms :

- Les 3 premiers scratch femmes solo
- Les 3 premiers scratch hommes solo
- Le premier duo féminin
- Le premier duo masculin
- Le premier duo mixte

Pour les 18 kms :

- Les 3 premiers scratch hommes
 - Les 3 premiers scratch femmes
- 1 lot sera offert au club ou association la plus représentée sur les 3 courses.

11- Ravitaillements

Ce sont tous les postes de ravitaillement et de rafraichissement.

Pour les 8.5 kms : 2 ravitaillements sont prévus aux 3.5kms et à l'arrivée.

Pour les 18 kms : 3 ravitaillements sont prévus aux 7 kms, 11,5kms et à l'arrivée.

12- Sécurité et soins

*Voies utilisées

- La compétition se déroule sur une voie fermée à la circulation (arrêté municipal) lors du départ et de l'arrivée des concurrents (environ 200m).
- La compétition se déroule (en partie) sur des voies ouvertes à la circulation, les concurrents devront impérativement emprunter le côté droit de la chaussée.
- La compétition se déroule sur pistes ou chemins en milieu naturel.

* Sécurité des concurrents

- 2 postes de secours seront mis en place pour la course, 1 sur le site de départ et arrivée et 1 autre au ravitaillement commun des 2 parcours (pour les 8,5 kms au 3,5kms et pour le 18 kms au 11,5 kms).
- Une équipe de secouristes et un médecin seront répartis sur ces 2 points.
- Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

13- Protection de l'environnement

Tout jet de déchets hors des lieux prévus à cet effet entrainera la mise hors course du concurrent fautif.

14- Droit à l'image

Lors de sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

15- Acceptation du présent règlement

Le concurrent accepte sans réserve le présent règlement.